



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Numéro 14, Décembre 2025
(Volume 2)

"Mieux comprendre l'espace"

ISSN : 2707-0395

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication

MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat administratif et technique

FOFANA Bakary, Géographe, Institut de Géographie Tropicale (IGT)/Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Christof GÖBEL, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Guénola CAPRON, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nambegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ADJAKPA Tchékpo Théodore, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

Dr (MC) ABDOULAYE Djafarou, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>



www.sudoc.fr/241026326



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>

✓ *Impact Factor 2025 : 5.46*
✓ *Impact Factor 2024 : 2.782*
✓ *Impact Factor 2023 : 3.169*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

LES IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA DYNAMIQUE DES CULTURES D'EXPORTATION DANS LE DEPARTEMENT D'AGBOVILLE (SUD-EST DE LA COTE D'IVOIRE) <i>EFFO ESSE Maurice¹, Kouakou Philipps KOUAKOU², MOUSSA DIAKITE³</i>	9
PRESSION FONCIÈRE ET ÉMERGENCE DES CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE DALEU (OUEST, CÔTE D'IVOIRE), <i>¹LADE Yomi Jocélin, ²DIARRASSOUBA Bazoumana, ³MOUSSA Diakité</i>	24
URBANISATION ET RECOMPOSITION DES TERRES AGRICOLES DANS LA COMMUNE RURALE DE SANANKOROBA AU MALI, <i>Mansa DEMBELE</i>	38
VARIABILITÉ PLUVIOMÉTRIQUE ET CHANGEMENT DE L'UTILISATION DES TERRES DANS LE DÉPARTEMENT DE BONGOUANOU (CENTRE-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE), <i>KONÉ Kiyofolo Hyacinthe^{1*} KOUAKOU Kan Rodrigue¹ & LOUKOU Bolley Josué Aristide³</i>	54
CARACTERISATION DES CULTURES MARAICHÈRES, CONTRAINTES ET CIRCUIT DE COMMERCIALISATION DES EXPLOITANTS DE NOGARE DANS LE 5 ^E ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE NIAMEY AU NIGER, <i>AMADI Maman Abass¹, ZAKARYA IDI Mahamadou², SANDA Zabeirou³, HAIWANG Djaklessam⁴</i>	65
ANALYSE SPATIALE DE L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES ET SES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE DE KPOMASSE (SUD-BENIN), <i>Cômlan Charles HOUNTON¹, Elfried Elisée HONFO², Naboua KOUHOUNDJI³</i>	79
SCÉNARIOS PROSPECTIFS D'AMÉNAGEMENT DURABLE AUTOUR DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ À L'HORIZON 2040, <i>DIOMANDE Soualiho</i>	95
L'ESPACE PUBLIC À L'ÉPREUVE DES MARCHANDS DE RUE À LUBUMBASHI EN REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : MUTATIONS ET DIVERSITÉ DES ACTEURS, <i>¹JUSTIN MIRHIMA BALIBUNO, ²ASUMANI SALIMINI</i>	111
DUALITÉ SPATIALE : OPPORTUNITÉ ET VULNÉRABILITÉ EN RÉGION REHUMECTÉE APRÈS INONDATION ENTRE LE DOUÈ ET LE GAYO, AFFLUENTS-DÉFLUENTS DU FLEUVE SÉNÉGAL, <i>Léopold Mougabie BADIANE¹, Baba SY²</i>	123
INFLUENCES DES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES, DES PRESSIONS HUMAINES ET PERCEPTION PAYSANNE DE LA DÉGRADATION DES SOLS DANS LA PRÉFECTURE DE TANDJOARÉ AU NORD-TOGO, <i>LARE Konnegbéne</i>	137
L'APPORT DU SIG DANS L'ANALYSE DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE A KALABAN CORO : CAS DE L'AXE KALABAN-KABALA, <i>Mounérou DJIRE¹, Samba DEMBELE², Sidi DEMBELE³</i>	154
LE TOURISME À L'ÉPREUVE DE LA PRESERVATION DURABLE DU PATRIMOINE LACUSTRE DANS LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO, <i>KOUAKOU Kouassi Franck¹, N'GORAN Kouamé Fulgence², BOHOUSSOU N'guessan Séraphin³</i>	168
BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE KOSSOU, UNE INFRASTRUCTURE AUX NOMBREUSES IMPACTS SOCIOECONOMIQUES ET ECOLOGIQUES, <i>KOUADIO Attoukora Arsène Géthème¹, BECHI Grah Félix²</i>	180
LA JEUNESSE AFRICAINE FACE AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES : APPEL À LA CULTURE SARTRIENNE DE LA LIBERTÉ, <i>Wotto Zoumana TOURÉ</i>	191

PRESSION FONCIÈRE ET ÉMERGENCE DES CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE DALEU (OUEST, CÔTE D'IVOIRE)

¹LADE Yomi Jocélin, ²DIARRASSOUBA Bazoumana, ³MOUSSA Diakité

¹*doctorant, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)*

ladeyomi@gmail.com

²*Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)*

Email : diarrabazo@yahoo.fr

³*Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire)*

Email : diakitaime@gmail.com

(Reçu le 10 octobre 2025 ; Révisé le 27 octobre 2025 ; Accepté le 28 novembre 2025)

RÉSUMÉ

La sécurité est un enjeu majeur qui affecte toutes les couches sociales et les différents secteurs d'activités dans le monde. Les menaces de la pression foncière sur les populations et les ressources naturelles de la sous-préfecture de Daleu sont très inquiétantes. Elles sont causées par la croissance démographique et la dynamique de l'occupation de son espace depuis les années par la prolifération des activités agricoles. Cette dynamique de l'occupation du sol a impacté l'ensemble des ressources naturelles et les populations qui y vivent. La présente contribution aborde les conflits fonciers qui fragilisent la sécurité des populations. Elle a pour objectif d'analyser les conflits fonciers induits par la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

La méthodologie de recherche s'appuie sur des recherches et des enquêtes de terrain. L'étude a été réalisée grâce à l'exploitation d'outils et matériels. Un GPS a servi à la levée des coordonnées géographiques des classes d'occupations du sol : des forêts denses et dégradées, cultures et jachères, sols nus et des eaux. L'exploitation des images satellitaires (Landsat 7 ETM du 7/02/2000, Landsat 7 ETM du 7/04/2010 et Landsat 8 OLI du 6/02/2021) a été utile pour l'analyse de la dynamique des ressources naturelles impactée la prolifération des activités agricoles. Les résultats montrent que la croissance démographique et la prolifération des activités agricoles sont des facteurs déterminants de la pression foncière. Il en découle aussi que 2 402 cas de conflits fonciers constituent les principales conséquences de la pression foncière. Par ailleurs, la sensibilisation et la répression constituent les solutions pour la gestion durable des conflits à Daleu.

Mots-clés : Pression, foncier, conflit, sous-préfecture, Daleu.

LAND PRESSURE AND EMERGENCE OF LAND CONFLICTS IN THE SUB-PREFECTURE OF DALEU (WESTERN, CÔTE D'IVOIRE)

ABSTRACT

Security is a major issue that affects all social strata and different sectors of activity around the world. The threats of land pressure on the populations and natural resources of the sub-prefecture of Daleu are very worrying. They are caused by population growth and the dynamics of the occupation of its space for years by the proliferation of agricultural activities. This dynamic of land use has impacted all resources and populations that live there. This contribution addresses land conflicts that undermine the security of populations. Its objective is to analyse land conflicts induced by land pressure in the sub-prefecture of Daleu in the west of Côte d'Ivoire.

The research methodology is based on field research and surveys. The study was carried out using tools and equipment. A GPS was used to survey the geographical coordinates of the land use classes : dense and degraded forests, crops and fallow land, bare soils and water. The use of satellite images (Landsat 7 ETM of 7/02/2000, Landsat 7 ETM of 7/04/2010 and Landsat 8 OLI of 6/02/2021) was useful for the analysis of the dynamics of natural resources impacted by the proliferation of agricultural activities. The results show that population growth and the proliferation of agricultural activities are determining

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie _Université Alassane Ouattara

factors of land pressure. It also follows that 2402 cases of land conflicts are the main consequences of land pressure. In addition, awareness-raising and repression are the solutions for sustainable conflict management in Daleu.

Keywords : Pressure, land, conflict, sub-prefecture, Daleu.

Introduction

Les menaces de la pression foncière en Afrique sub-saharienne sont très inquiétantes. Avec une densité de population rurale relativement forte, les terres arables sont rares et la taille des exploitations est réduite. Cette pression foncière est clairement exprimée dans les discours des ménages qui témoignent tous d'une réduction de la taille des exploitations de génération en génération et de leur difficulté à obtenir des terrains (H. DI ROBERTO, 2021, p.20). Ensuite, la compétition foncière entre agriculteurs et éleveurs n'est sans doute pas un phénomène particulier à l'extrême Nord du Cameroun. Dans la région des Monts Mandara, elle prend des formes aigues qui débouchent souvent sur des actions violentes (A. TEWECHE, 2014, p.67). De plus, l'activité agricole est prédominante au Niger. En effet, 85% de la population active est composée d'agriculteurs (I. E. F. O. MAMAN, 2021, p.139). En outre, près de 75% de la population active malienne est employée dans l'agriculture et l'apport au PIB total de ce secteur varie entre 33 et 38% selon les années (A. K. D. WAÏGALO, 2018, p.393). Dans la même dynamique, l'agriculture est depuis l'indépendance, le pilier de l'économie ivoirienne et la principale source d'emploi (J. YOBO *et al.*, 2018, p.91). À cet effet, une loi encore plus restrictive vis-à-vis des droits coutumiers est votée en 1963, mais elle n'est pas mise en application face aux réactions des représentants politiques des zones rurales. L'autorité d'Houphouët-Boigny impose néanmoins la consigne « la terre appartient à celui qui la met en valeur ». Elle fera force de loi et facilitera la colonisation agraire massive de l'Ouest (J. P. CHAUVEAU *et al.*, 2014, p.5). Aussi, dans l'analyse des dynamiques de conflits à l'œuvre dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, il est constamment fait mention de la question foncière comme source principale des tensions de cohabitation communautaire (INTERPEACE, INDIGO CÔTE D'IVOIRE, 2018, p.29). Cependant, l'ampleur du phénomène de la pression foncière et le manque de terres agricoles constituent une question particulièrement sensible dans la sous-préfecture de Daleu. Cette sous-préfecture fait actuellement face à une pression foncière qui conduit à l'émergence de conflits fonciers. De ces constats, la question principale est de savoir : comment la pression foncière induit-elle l'émergence des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Daleu ? Cette principale question se subdivise en trois questions spécifiques comme suit : quel est l'état des lieux de la pression foncière ? Quels sont ses facteurs explicatifs ? Et quelles en sont ses conséquences dans la sous-préfecture de Daleu ?

La présente étude réalisée dans la sous-préfecture de Daleu a objectif d'analyser les conflits fonciers induits par la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. L'hypothèse générale stipule que l'émergence des conflits fonciers est induite par la dynamique de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Daleu.

1. Méthodologie

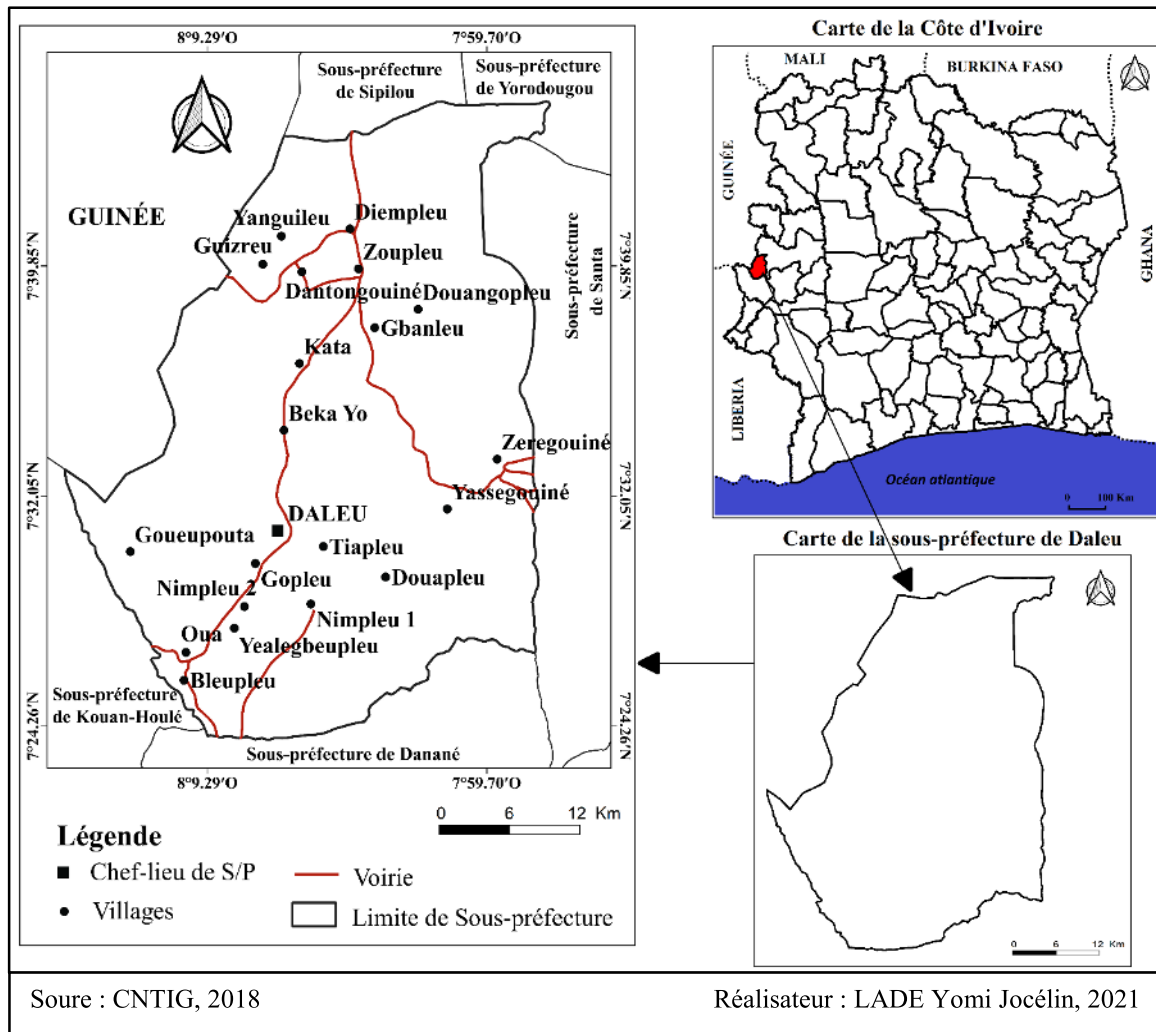
1.1. Présentation de l'espace d'étude

La sous-préfecture de Daleu est située entre les latitudes 7°24.26' et 7°39.85' Nord et les longitudes 8°9.29'0 et 7°59.70'0 Ouest, à l'ouest de la Côte d'Ivoire dans le département de Danané. Elle est limitée au Nord par la sous-préfecture de Sipilou, au Nord-Est par la sous-préfecture de Yorodougou, au Sud par la sous-préfecture de Danané, au Sud-Ouest par la sous-préfecture de Kouan-houlé, à l'Est par la sous-préfecture de Santa et au Nord-Ouest par la république de Guinée.

La sous-préfecture de Daleu, scission de la sous-préfecture de Danané, a été créée par décret n° 2005-315 du 06 octobre 2005. Cette date consacre l'ouverture officielle de cette circonscription administrative. Située dans le Canton Gouroussé composé de trois (03) tribus ou groupes (Gouroussé, l'Oua-gouroussé et le Yézé), elle s'étend sur une superficie de 849 km² et compte vingt (20) villages et plusieurs campements. Le chef-lieu, Daleu est située à 35,5 km de la ville de Danané et à environ 635 km d'Abidjan, capitale économique.

Le climat de la sous-préfecture de Daleu est du type éburnéen. Il est caractérisé par deux saisons dont une très longue saison de pluie (09 à 10 mois) de février à octobre-novembre, et une courte saison sèche avec des nuits très froides, de novembre à janvier. Par ailleurs, les températures varient toute l'année entre (20°C et 24°C) de novembre à janvier pendant la nuit et de (25°C et 35°C) pendant la journée de la même période. La température moyenne annuelle dans la zone est de (28°C). Cette zone est caractérisée par la forêt dense semi décidue de la Côte d'Ivoire. La pluviométrie moyenne annuelle dans cette zone est de (2 101) millimètres. Elle est caractérisée par les conditions naturelles favorables au développement des activités agricoles. Elle dispose d'un réseau hydrographique assez dense caractérisé par le Cavally et ses affluents. La figure 1 est une carte qui montre la situation géographique de la sous-préfecture de Daleu.

Figure 1 : Situation géographique de la sous-préfecture de Daleu



La figure 1 est une carte qui présente la situation géographique de la sous-préfecture de Daleu. La zone d'étude est située en Côte d'Ivoire, pays de l'Afrique de l'Ouest, précisément dans la région du Tonkpi à l'Ouest du pays. Elle fait partie des trente-trois (33) sous-préfectures que compte la région du Tonkpi.

1.2. Matériels

Pour mener à bien cette étude, de nombreux outils ont été nécessaires. Il s'agit de l'utilisation des images satellitaires de types (Landsat 7 ETM du 7/02/2000, Landsat 7 ETM du 7/04/2010 et Landsat 8 OLI du 6/02/2021). Le traitement, la vectorisation de ces images et l'analyse spatiale (réalisation cartographique) ont été effectués à l'aide des logiciels ENVI 5.1 et QGIS 3.22. Aussi un GPS (Mobile topographer) a servi pour la reconnaissance des classes d'occupation pendant la vérification des points.

de contrôle. Les superficies des classes d'occupation des terres ont été calculées à partir de croisement des cartes de 2000 et 2021.

Pour ce qui est des entretiens, des guides d'entretien ont été utilisés et adressés aux différents acteurs impliqués dans la gestion foncière.

Les informations collectées sur le terrain de type primaire ont été transformées en données tertiaires, c'est-à-dire traitées pour devenir analysables. Cette opération a nécessité l'utilisation de plusieurs logiciels. Le logiciel WORD 2016 a été utilisé pour la rédaction intégrale du travail. Quant à EXCEL 2016 qui est un tableur et SPHINX SURVEY PLUS2-V5, ils ont permis d'effectuer toutes les opérations de calculs, de conception de figures et de tableaux. À ce niveau, il s'est agi d'une tâche plutôt aisée étant donné que le questionnaire a été élaboré dans le logiciel statistique Sphinx Survey plus2-V5. Ainsi, les étapes du dépouillement et du traitement ont été réalisées avec le même logiciel. Il facilite, à travers la statistique descriptive, le regroupement et l'organisation des données.

1.3. Méthode

Cette étude fait appel à la méthode qualitative qui a concerné les entretiens. L'entretien a été mené auprès des structures tels que, l'ANADER et le Ministère de l'agriculture et du développement durable. Les entretiens avec le sous-préfet et les autorités coutumières de Daleu, ont porté sur des actions de règlement et sensibilisation sur les conflits fonciers entre les populations. Les informations recueillies dans ces différentes structures portent sur les techniques agricoles utilisées, les types d'agricultures, les outils utilisés et bien d'autres. La méthode quantitative quant à elle a été possible à travers un questionnaire à l'attention des exploitants agricoles pour avoir des données chiffrées.

Pour cette étude, trois images satellitaires téléchargées sur le site <https://explorer.usgs.gov> du satellite LANDSAT ont été utilisées. Il s'agit en effet, des images satellitaires de types Landsat 7 ETM du 7/02/2000, Landsat 7 ETM du 7/04/2010 et Landsat 8 OLI du 6/02/2021. Le but de l'étude est d'observer le niveau d'occupation du sol et son impact sur les ressources naturelles. La composition colorée a été basée sur les canaux qui mettent en évidence la végétation. Ils sont au nombre de cinq bandes à savoir, le Bleu, le vert, le rouge, proche infra-rouge et l'infra-rouge thermique. Le type de composition colorée utilisée pour les images (Landsat 7 ETM du 7/02/2000 et Landsat 7 ETM du 7/04/2010 est 5, 4, 1. Pour ce qui est de l'image Landsat 8 OLI du 6/02/2021), c'est le 7, 4, 2.

Dans le cadre de cette recherche portant sur la pression foncière et émergence des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Daleu à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, les exploitants agricoles constituent la population cible. Parmi les exploitants agricoles, 201 personnes ont fait l'objet d'enquête dans six (6) villages. Les questions ont porté sur les modes d'accès à la ressource foncière, les techniques culturales, les facteurs démographiques, la prolifération des activités agricoles et l'impact de cette pression foncière sur l'émergence des conflits fonciers.

2. Résultats

L'étude de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu a révélé de nombreux résultats. Ces résultats s'articulent autour de trois axes majeurs. D'abord, l'état des lieux de la pression foncière se caractérisant par une diversité d'acteurs, de modes d'accès à la ressource foncière et de techniques culturales. Ensuite, les facteurs de la pression foncière montrent la croissance démographique et la prolifération des activités agricoles. Et enfin, les conséquences indiquent une émergence à grande échelle des conflits fonciers entre les populations de la localité de Daleu.

2.1. Gestion foncière caractérisée par la diversité d'acteurs et de modes d'accès à la ressource foncière

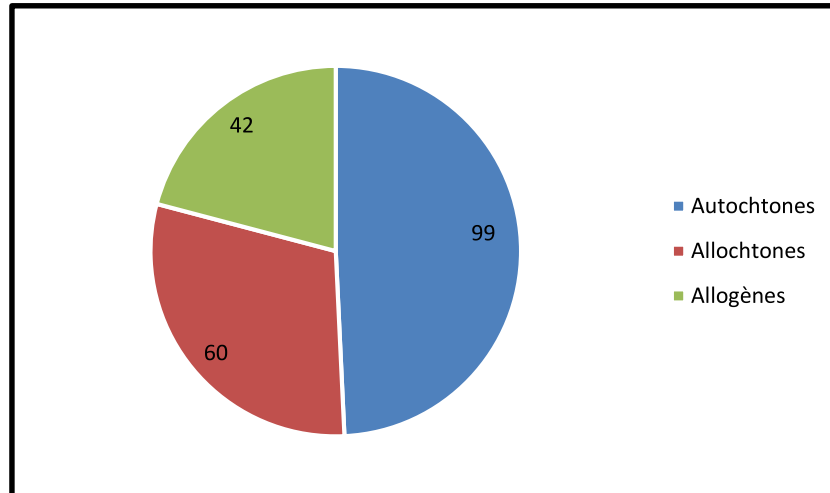
Dans la localité de Daleu, l'état des lieux de la pression foncière a montré plusieurs résultats. Ce diagnostic a révélé effectivement que, la gestion du foncier est caractérisée par une diversité d'acteurs d'abord. Ensuite, par de nombreux modes d'accès à la ressource foncière. Et enfin, par de nombreuses techniques culturales. Cependant, la pression foncière à Daleu est marquée par une diversité d'acteurs.

2.1.1. Pression foncière marquée par une diversité d'acteurs à Daleu

Outre les autochtones constitués des yacoubas, selon les enquêtes de terrain réalisés, les principaux allochtones qui exploitent les terres agricoles dans la sous-préfecture de Daleu sont les Baoulés, les

Sénoufos et les Lobis. Quant aux étrangers ou allogènes, il s'agit des Burkinabés, des Guinéens et des Maliens. Au niveau des autochtones, on observe une diminution du nombre des chefs d'exploitations faisant place aux allochtones et étrangers ou allogènes avec les ventes de terres agricoles et des travaux partagés. La figure 2 montre la répartition des acteurs de la pression foncière à Daleu.

Figure 2 : Répartition des acteurs de la pression foncière à Daleu



Source : Enquêtes de terrain, 2021

Le constat sur la figure 2 est qu'il y a trois grands groupes d'acteurs de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu. Selon les enquêtes de terrains, les principaux acteurs qui interagissent dans la course au foncier sont les populations autochtones, allochtones et allogènes. D'abord, concernant les acteurs autochtones, il se constate 99 personnes enquêtées, soit 49 %. Ensuite, pour les acteurs allochtones, il se constate également 60 personnes enquêtées, soit 30 %. Cela atteste que la course foncière est une réalité. Enfin, en ce qui concerne les acteurs allogènes, il se constate 42 personnes enquêtées, soit 21 %. Cette forte présence des différents types d'acteurs montre clairement combien de fois ces communautés ont des intérêts accrus pour l'acquisition de la ressource foncière dans la sous-préfecture de Daleu. Cependant, il y a différents modes d'accès à la ressource foncière dans la localité de Daleu.

2.1.2. Daleu, une localité confrontée à différents modes d'accès à la ressource foncière

De nombreux modes d'accès à la terre s'observent dans la sous-préfecture de Daleu. Ce sont précisément l'accès par héritage, par travail partagé et par achat.

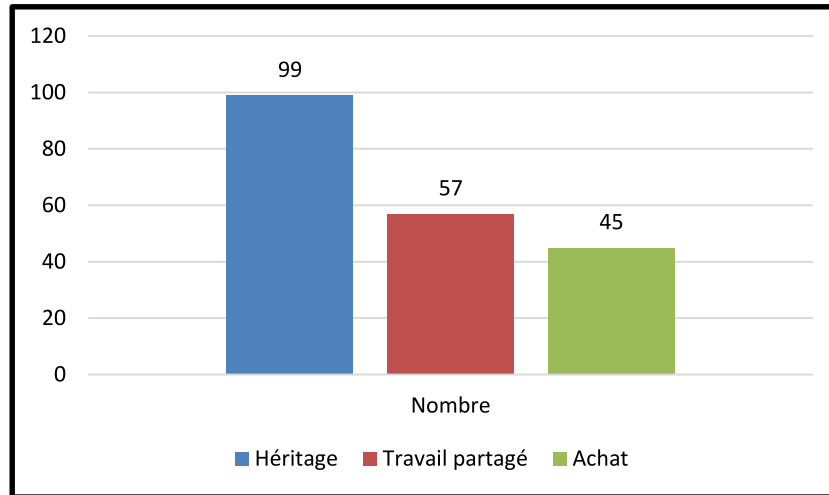
D'abord, le mode d'accès par héritage. En effet, sur la base coutumière, lorsqu'un père de famille prend de l'âge ou décède, immédiatement ces biens sont répartis sur les enfants hommes puisque le peuple Dan pratique le patriarcat. Le choix des hommes se justifie du fait que c'est l'homme qui est censé assurer la pérennisation de la famille et que la femme est appelée un jour se marier avec un autre homme. Du coup la gestion des biens familiaux est confiée aux hommes.

Ensuite, le mode d'accès par travail partagé. Ce mode d'accès au foncier se fait entre les autochtones et les allochtones et les étrangers ou allogènes. Sur la base de l'amitié que nous impose notre hospitalité, le parent autochtone octroie une partie de sa terre au chef d'exploitation allochtone ou allogène pour mettre en place une plantation de Cacao. Le chef d'exploitation allochtone ou allogène bénéficiaire de cette parcelle donne en guise de reconnaissance un coq, de la boisson et une somme de 10 000 à 20 000 FCFA. Après les travaux, quand la plantation commence à produire, c'est en ce moment qu'ils procèdent au partage.

Et enfin, le mode d'accès par achat. Ce mode d'accès au foncier est pratiqué par les autochtones, les allochtones et les étrangers ou allogènes et est très fréquent dans cette sous-préfecture Daleu. Pousser par la pauvreté, les parents autochtones vendaient des hectares des forêts aux premiers allochtones et allogènes arrivés à des prix très faibles. À cet effet, un hectare était vendu 60 000 FCFA pour assurer les frais scolaires des enfants d'autres pour assurer leurs santés et ces chefs d'exploitations allochtones et allogènes en ont profités au maximum pour acheter plusieurs hectares de forêts dans cette localité.

C'est lorsque la course prenait une dynamique par la loi du marché qu'on assistait maintenant la montée des prix d'un hectare de forêt entre 500 000 à 700 000 FCFA. La vente des terres a fait des autochtones des étrangers sur leur propre terroir parce qu'ils n'ayant plus de terres pour cultiver. La figure 3 montre les différents modes d'accès à la ressource foncière dans la localité de Daleu.

Figure 3 : Différents modes d'accès à la ressource foncière à Daleu



Source : Enquêtes de terrain, 2021

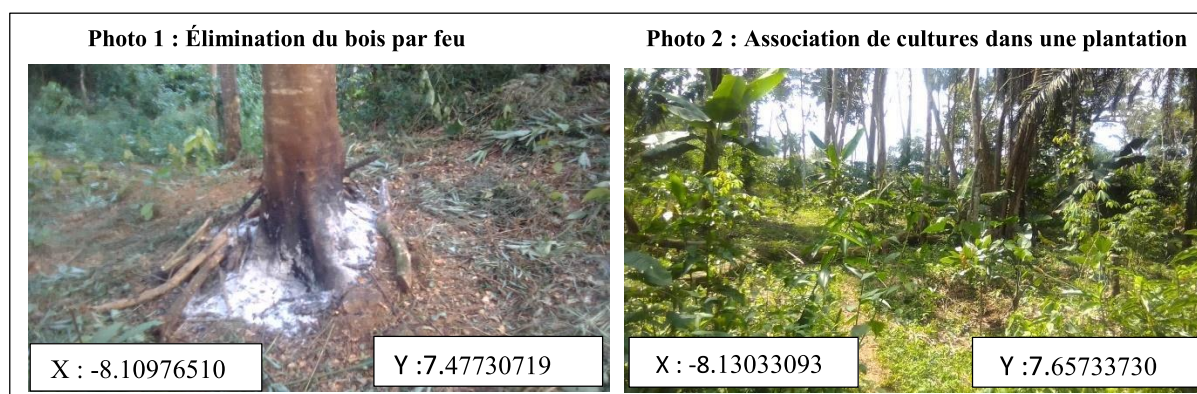
Le constat sur la figure 3 est qu'il y a trois grands modes d'accès à la ressource foncière dans la sous-préfecture de Daleu. Selon les enquêtes de terrains, les principaux modes d'accès à la ressource foncière dans la localité de Daleu sont l'accès par héritage, l'accès par travail partagé et l'accès par achat. D'abord, concernant l'accès à la ressource par héritage, il s'observe 99 personnes enquêtées soit 49 %. Ensuite, pour les acteurs dont l'accès à la ressource foncière se sont faites par travail partagé, il y a eu également 57 personnes enquêtées soit 28 %. Cela confirme que la course foncière est une réalité. Enfin, en ce qui concerne les acteurs dont l'accès à la ressource foncière s'est fait par achat, il se constate 45 personnes enquêtées soit 23 %. Ces différents modes d'accès à la ressource foncière montrent clairement combien de fois ces communautés ont des intérêts accrus pour l'acquisition de la ressource foncière dans la sous-préfecture de Daleu. Cependant, qu'en est-il de la pression foncière caractérisée par une diversité de techniques culturelles ?

2.1.3. Daleu, une localité caractérisée par de nombreuses techniques culturelles

D'une part, les chefs d'exploitations Yacoubas, de manière générale, défrichent et brûlent les champs destinés à la culture de riz. C'est un an après la période de jachère qu'ils reviennent pour planter des jeunes plants de Café et pour le Cacao planter aussi les grains directement sans la mise pépinière au préalable. Ces chefs d'exploitations autochtones commencent de plus en plus à utiliser les produits phytosanitaires pour aussi accroître leurs rendements tout comme les allochtones ou les allogènes. Ces chefs d'exploitations autochtones occupent avec de grandes superficies de plantations de Cacao allant de 4 à 5 ha pour un chef d'exploitation.

D'autre part, les chefs d'exploitation Baoulé, Sénoufo et Lobi, de façon générale, défrichent et mettent le feu aux abatis. Ils font des buttes d'ignames qu'ils complantent de jeunes plants de cacao. Les paysans s'attellent ensuite à tuer les arbres ayant résisté au premier feu. Tout au long de la croissance des jeunes plants de cacao, le paysan élimine les arbres. Les baoulés s'inscrivent toujours dans la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis. Cette méthode aussi est observée chez les étrangers ou allogènes (Burkinabès, Guinéens et Maliens). La planche de photographie 1 montre les systèmes de cultures pratiqués par les acteurs de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu.

Planche photographique 1 : Systèmes de cultures pratiqués dans la sous-préfecture de Daleu



Prises de vue : LADE Yomi Jocélin, avril 2021

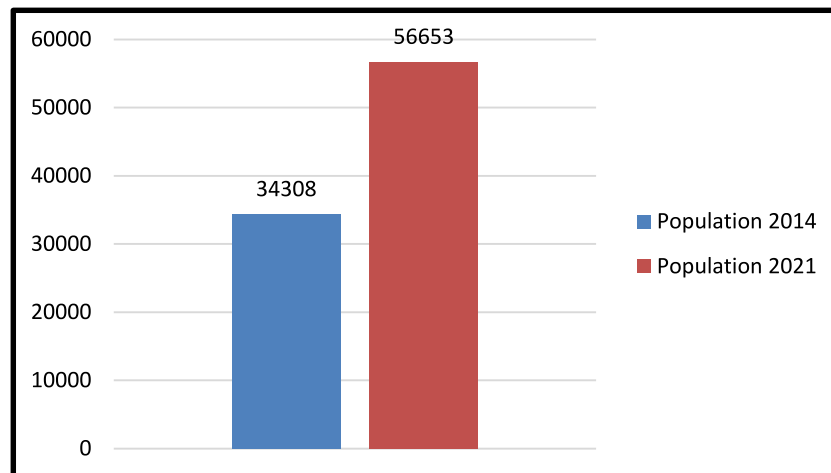
La planche photographique 1 présente des systèmes de culture dans la sous-préfecture de Daleu. D'abord, la photo 1 est une photographie qui montre la mise en place d'une plantation de cacao. Sur cette image 4a, il s'observe une technique agricole qui consiste à éliminer les bois par le biais du feu. Cette technique est beaucoup pratiquée par la majorité des agriculteurs et cela impacte la régression du couvert végétal. Ensuite, la photo 2 est une image qui présente également une plantation de cacao dans laquelle plusieurs autres cultures sont associées. Il s'agit des cultures de banane, taro et manioc associées à la cacao culture. Enfin, cette association de cultures est bénéfique pour l'agriculteur, car il a toujours des vivres en abondance. Cependant, de nombreux facteurs sont à la base de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu.

2.2. Daleu, une sous-préfecture en proie à une pression foncière intense

L'étude de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu a montré plusieurs facteurs. D'une part, la croissance démographique et d'autre part, la prolifération des activités agricoles. À présent, la croissance de la population demeure le principal facteur de la pression foncière à Daleu.

2.2.1. Croissance de la population, un facteur principal de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu

L'évolution de la population dans la sous-préfecture de Daleu est très remarquable ces dernières décennies. En effet, les populations allochtones (Baoulé, Sénoufo et Lobi) et allogènes (Burkinabè, Guinéen et Malien) à la recherche de terres cultivables envahissent de plus en plus la sous-préfecture de Daleu. À cela s'ajoute, le retour de certains ressortissants autochtones (Yacouba) surtout pendant les périodes de crises de 2002 et de 2011. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021, la sous-préfecture de Daleu comptait 56 653 habitants avec 31 091 hommes et 25 562 femmes. Le chef-lieu Daleu enregistrait 4 748 habitants avec une densité de la population de 67 hbts/km². La figure 4 présente la croissance rapide de la population de la sous-préfecture de Daleu de 2014 à 2021.

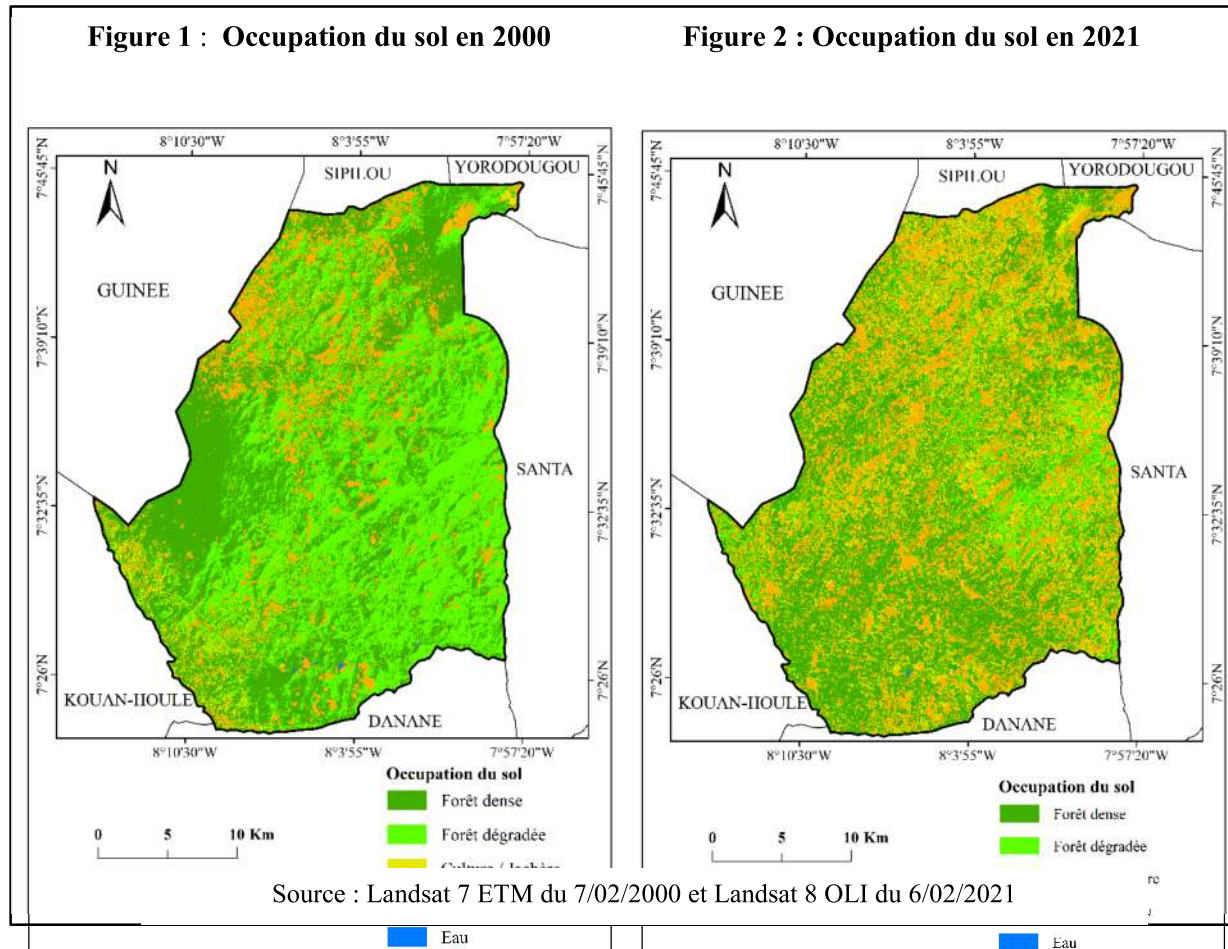
Figure 4 : Croissance rapide de la population de Daleu entre 2014 et 2021

Source : Enquêtes de terrain, 2021

La figure 4 présente l'évolution rapide de la population de la sous-préfecture de Daleu pendant les sept (7) dernières années de 2014 à 2021. Cette population estimée à 34308 personnes en 2014, a connu une croissance exponentielle en 2021 passant à 56653 personnes. Soit une proportion de 22345 personnes de plus en 2021. Cette croissance de la population est liée à de nombreux facteurs. D'abord, au niveau de la croissance naturelle. En effet, l'évolution de la médecine moderne a impacté positivement cette croissance de la population en réduisant le taux de mortalité et en augmentant le taux de naissance dans cette circonscription. Ensuite, au niveau de l'exode urbain. En raison des deux crises successives de 2002 et 2010, les populations ressortissantes du canton Gouroussé parties pour la ville dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, se sont retrouvées dans leurs différents villages fuyant la guerre. Cette arrivée, des uns et des autres dans les différentes cellules familiales respectives, a impacté la redistribution des parcelles agricoles. En outre, la migration interne des allochtones tels que les Baoulés, les Sénoufos, les Lobis de côte d'Ivoire, depuis leurs régions respectives à la recherche de terres fertiles pour pratiquer l'agriculture a fortement influencé la demande en terres cultivables. Ils ont pris d'assaut les richesses naturelles telles que les sols et les forêts de cette localité. Enfin, l'immigration sous régionale des étrangers ou les allogènes venant pour la plupart des pays limitrophes de la côte d'Ivoire ou de la CEDEAO. Ce sont ici spécialement les Burkinabés, les Maliens, les Guinéens, etc. Ces populations viennent toujours à la recherche des terres agricoles. Tous ces mouvements tant naturels qu'artificiels ont participé à la croissance de la population dans la sous-préfecture de Daleu. Cette augmentation rapide de la population est à l'origine de la prolifération des activités agricoles dans la sous-préfecture de Daleu.

2.2.2. Prolifération des activités agricoles, un facteur important de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu

La sous-préfecture de Daleu a une économie essentiellement agricole. Ainsi les cultures de cacao, café et de l'hévéa sont les principales cultures de rentes. Les cultures vivrières portent sur le riz pluvial, irrigué, les fruits, les céréales, le manioc et la banane qui constituent un atout pour le pays en général et pour la sous-préfecture en particulier. Les pratiques agricoles dans cette zone dépendent des conditions naturelles. Cette agriculture non mécanisée avec ses techniques rudimentaires affecte fortement le couvert végétal particulièrement et occupe un grand espace. Ainsi, la rareté des terres fertiles et la quête de nouvelles espaces agricoles par la spéculation foncière conduit à l'émergence des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Daleu. La dynamique de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Daleu s'inscrit dans le concept de dynamique spatiale. Il s'agit bien de tout changement qui s'observe dans le temps et dans l'espace dans la Sous-Préfecture de Daleu. Ce changement tient compte également de la pression humaine et des activités qui s'y déroulent. Cette analyse de la dynamique de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Daleu est faite de 2000 à 2010 puis de 2010 à 2021. La figure 5 est une planche de carte qui montre la dynamique de l'occupation du sol de la sous-préfecture de Daleu de 2000 à 2021.

Figure 5 : Occupation du sol de la sous-préfecture de Daleu de 2000 à 2021

La figure 5 est une planche de carte qui présente les occupations du sol en 2000 et en 2021 dans la sous-préfecture de Daleu. Cette dynamique de l'occupation du sol fait ressortir cinq (5) principales classes. Dans l'ensemble, on constate une forte augmentation des superficies des cultures et jachères, habitats et sols nus qui, en 2000 constituent la forêt dense, dégradée et de l'eau. Ainsi, la couverture végétale de la sous-préfecture de Daleu enregistre des pertes de superficies en 2021. L'évolution des classes de cultures et jachères et de l'habitat et sols nus sont très remarquable. En effet, la superficie de cultures et jachères est passée de 1688 hectares en 2000 à 16403 hectares en 2021. Elle a ainsi connu une évolution positive de 18,31 %. En ce qui concerne la superficie des habitats et sols nus, elle est passée de 13 349 hectares en 2000 à 31 109 hectares en 2021 soit une croissance de 22,1 %. Les forêts denses dont la superficie culminait à 31808 hectares en 2000 ont perdu 10 % de leur superficie en 2021. Aussi, les forêts dégradées qui occupaient 33 480 hectares en 2000, occupent en 2021 une superficie de 9 483 hectares soit une régression de 30,58 %. De plus, la classe d'eau a perdu 0,02 % de sa superficie en 2021. Dans l'ensemble, on note deux types d'évolution concernant les 5 classes d'occupation du sol de la circonscription administrative de Daleu. D'un côté on enregistre une évolution positive de cultures et jachères et de l'habitat et sols nus et de l'autre, il est question d'évolution négative des forêts denses, dégradées et de l'eau. Cependant, l'émergence des conflits fonciers est la principale conséquence de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu.

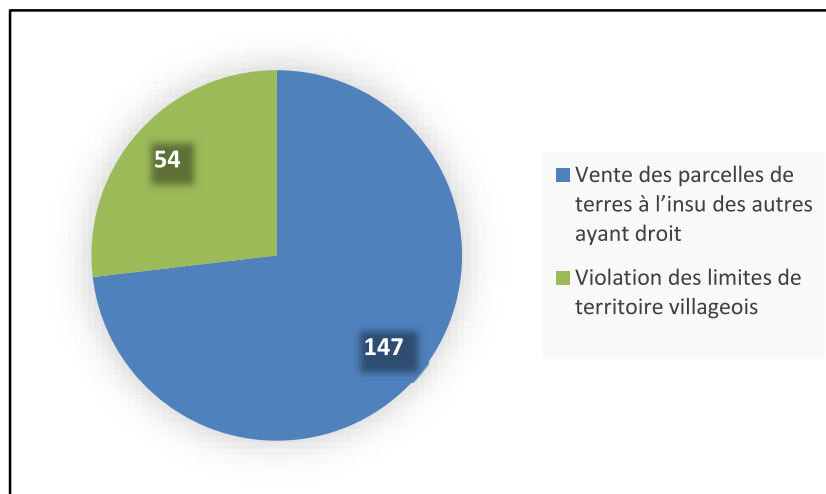
2.3. Émergence des conflits fonciers, principale conséquence de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu

L'étude de la pression foncière a montré une émergence des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Daleu. L'étude a révélé effectivement que, la gestion du foncier est impactée par des conflits inter-autochtones d'abord. Ensuite, par les conflits intercommunautaires. Et enfin, par des conflits entre allochtones et allogènes. Ainsi, il y a la prolifération des conflits inter-autochtones à Daleu.

2.3.1. Daleu, une sous-préfecture en proie à des conflits fonciers inter-autochtones

Les populations autochtones de la sous-préfecture de Daleu font face des conflits fonciers. La prolifération des conflits fonciers entre les parents autochtones est une triste réalité dans la sous-préfecture de Daleu et le taux s'élève 90%. Ce peuple autrefois solidaire dans tous les domaines de la vie tels qu'économique, social et culturel est contraint aujourd'hui à vivre dans des querelles sans précédent. Ces conflits existent bel et bien entre les membres d'une même famille, entre les différentes familles d'un même village, entre les différents villages qui constituent la sous-préfecture et même entre les habitants des autres circonscriptions administratives limitrophes de la localité de Daleu en côte d'Ivoire et entre les peuples ivoiro-guinéens vivants le long des frontières ivoiro-guinéennes dans les villages de Guizreu et Goueupouta. Le tissu social, le vivre ensemble, la cohésion sociale et la paix sont mis en difficultés entre les fils et filles de cette sous-préfecture de Daleu actuellement. La figure 6 présente les causes des conflits fonciers inter-autochtones dans la sous-préfecture de Daleu.

Figure 6 : Causes des conflits fonciers inter-autochtones



Source : Enquêtes de terrain, 2021

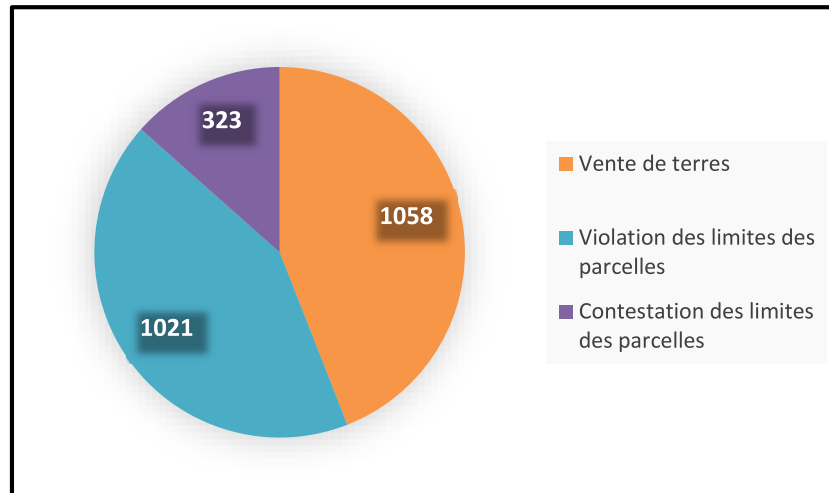
Le constat général qui se dégage de cette figure 6 est qu'il y a deux grands facteurs des conflits fonciers entre les populations autochtones de la sous-préfecture de Daleu. Selon l'enquête, sur 201 personnes interrogées sur les causes réelles des conflits inter autochtone en 2021, 147 personnes soit 73 % des enquêtés ont soutenu que la vente des parcelles de terres à l'insu des autres ayant droit est la principale cause des conflits. Dans cette même enquête, 54 personnes soit 27 % des enquêtés ont également indiqué que la violation des limites de territoire villageois est la seconde cause des conflits. Dans l'ensemble, il convient de retenir que la vente terres des tierces à leur insu est le maillon des conflits fonciers entre les populations autochtones.

2.3.2. Daleu, un endroit impacté par des querelles intercommunautaires

Les conflits fonciers prolifèrent aussi bien entre les parents autochtones, les allochtones et les allogènes dans cette circonscription administrative de Daleu et le taux est de 10%. En effet, vivant en parfaite harmonie avec leurs différents tuteurs autochtones à leur arriver, ces allochtones et allogènes ou étrangers sont en perpétuel crise sur le problème foncier avec leurs tuteurs autochtones. Ils vivent en autarcie avec ceux qui les ont accueillis hier avec joie pour vivre ensemble et dans la paix. Mais, cette paix s'est vite précarisée à cause de ces situations de conflits fonciers induits par la course au foncier

dans cette sous-préfecture de Daleu. Les populations allochtones et allogènes sont en proie à des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Daleu. Ces conflits fonciers sont liés à la vente d'une même parcelle à plusieurs personnes et à la contestation des limites des parcelles. En effet, sur 201 personnes enquêtées, 175 personnes ont attesté que la même parcelle très souvent vendue à plusieurs personnes. La figure 7 présente les proportions des conflits fonciers selon leurs causes la sous-préfecture de Daleu.

Figure 7 : proportion des conflits fonciers selon leurs causes



Source : Enquêtes de terrain, 2021

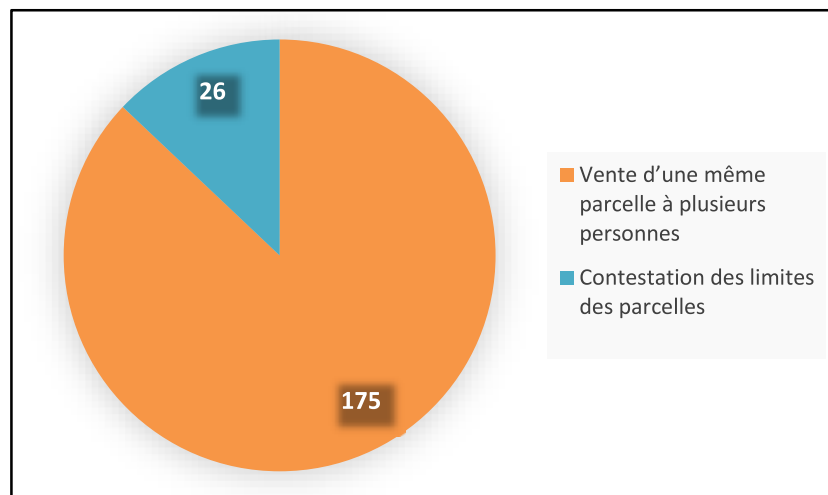
Le constat sur la figure 7 est qu'il y a trois grands facteurs des conflits fonciers entre les populations de la sous-préfecture de Daleu. Selon les autorités sous-préfectorales de Daleu, sur 2 402 cas de conflits fonciers enregistrés en 2021, 1 058 conflits soit 44 % sont issus de la vente des parcelles de terres. Dans cette même enquête, 1 021 conflits soit 43 % découlent également de la violation des limites de territoire. Dans ce même élan, 323 conflits soit 13 % proviennent de la contestation des limites des parcelles. Dans l'ensemble, il faut retenir que la vente de terres est le facteur principal des conflits fonciers entre les communautés. Les conflits fonciers entre les populations autochtones, allochtones et allogènes sont liés à la vente de terres, à la violation des limites des parcelles et à la contestation des limites des parcelles. D'abord, sur la vente de terres, il se constate dans les localités de la sous-préfecture de Daleu que sur 201 personnes enquêtées, 102 personnes soit 50,7 % ont eu accès à leurs terres par achat. Ensuite, 1 058 conflits enregistrés par les autorités sous-préfectorales sont liés à la vente des terres. Cela atteste que la vente de terres est une réalité. De plus, il y a la violation des limites des parcelles. Cette violation des limites des parcelles intervient lorsque les populations allochtones veulent augmenter la superficie de leurs plantations. Ces personnes se mettent à défricher et planter les parcelles voisines. Enfin, il y a la contestation de propriété foncière. Elle se manifeste par la contestation des limites des parcelles avec 323 conflits.

2.3.3. Daleu, une localité où prospère les litiges fonciers entre allochtones et allogènes

Les conflits fonciers prolifèrent aussi bien entre les parents autochtones, les allochtones et les allogènes dans cette circonscription administrative de Daleu et le taux est de 10%. En effet, vivant en parfaite harmonie avec leurs différents tuteurs autochtones à leur arriver, ces allochtones et allogènes ou étrangers sont en perpétuel crise sur le problème foncier avec leurs tuteurs autochtones. Ils vivent en autarcie avec ceux qui les ont accueillis hier avec joie pour vivre ensemble et dans la paix. Mais, cette paix s'est vite précarisée à cause de ces situations de conflits fonciers induits par la course au foncier dans cette sous-préfecture de Daleu. Les populations allochtones et allogènes sont en proie à des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Daleu. Ces conflits fonciers sont liés à la vente d'une même parcelle à plusieurs personnes et à la contestation des limites des parcelles. En effet, sur 201 personnes enquêtées, 175 personnes ont attesté que la même parcelle très souvent vendue à plusieurs personnes. La

figure 5 présente les causes des conflits fonciers entre allochtones et allogènes. La figure 8 présente les causes des conflits fonciers entre allochtones et allogènes dans la sous-préfecture de Daleu.

Figure 8 : Causes des conflits fonciers entre allochtones et allogènes



Source : Enquêtes de terrain, 2021.

Cette figure 8 présente deux grands facteurs des conflits fonciers entre les populations allochtones et allogènes de la sous-préfecture de Daleu. Selon l'enquête, sur 201 personnes enquêtées sur les raisons réelles des conflits entre allochtones et allogènes, 175 personnes soit 87 % des enquêtés ont affirmé que la vente des parcelles de terres à plusieurs personnes est la principale cause des conflits. Dans la même enquête, 26 personnes soit 13 % des enquêtés ont également dénoncé la contestation des limites des parcelles comme la seconde cause des conflits. Ces deux principaux facteurs des conflits fonciers sont récurrents dans la sous-préfecture de Daleu. Dans l'ensemble, retenons que la vente d'une même portion de terres à plusieurs personnes est la première cause des conflits fonciers entre les communautés allochtones et allogènes de la sous-préfecture de Daleu.

3. Discussion

La pression foncière est un phénomène très récurrent et perceptible actuellement vers les régions forestières de la Côte d'Ivoire et particulièrement dans l'Ouest du pays. La sous-préfecture de Daleu ne reste en marge de cette pression foncière. Elle se manifeste par une forte demande de terres par des populations de tout bord pour des pratiques agricoles, pilier de l'économie ivoirienne. Les Burkinabés dans la mise en place des plantations de cacao, gardent à la tête le caractère illégal de leur entreprise au regard de leur procédé. En effet, ces derniers n'ont pas systématiquement recours au feu après avoir défriché le sous-bois comme le font les baoulés et autres. Ils sèment directement les fèves de cacao et abandonnent la parcelle pendant une année. Ils reviennent à nouveau défricher la même parcelle en épargnant les jeunes plants de cacao en pleine croissance puis abandonnent encore la parcelle pour 1 an. La troisième année, quand ils retournent sur leurs pas, ils commencent à tuer les arbres. Les chefs d'exploitations burkinabé pratiquent la technique du sous-bois, (SODEFOR/SMCI, 2007), cités par (S. L. KOFFI, 2018. p.76). Et ce phénomène de pression foncière a favorisé l'émergence des conflits fonciers dans cette sous-préfecture. Ainsi, la pression foncière a engendré 2 402 cas de conflits fonciers enregistrés par les autorités coutumières et sous-préfectorales de Daleu en 2021. La présente étude a permis de montrer que la pression foncière entraîne les conflits fonciers dans la sous-préfecture de Daleu. Elle corrobore le constat fait par H. DI ROBERTO (2021, p.78) ; Quand il montre que « les conflits fonciers relatifs aux transactions marchandes sont principalement de deux types. D'une part, les conflits peuvent être le fruit de la contestation du droit de vendre des cédants, généralement de la part de membres de la famille qui estiment avoir un droit de regard sur l'aliénation du patrimoine lignager. En effet, même si les parcelles sont divisées et utilisées à l'échelle de ménages nucléaires, la famille (élargie au groupe d'héritage ou des coresponsables) peut s'opposer à une vente si elle n'a pas été avertie et si son droit de préemption a

été bafoué par le vendeur. D'autre part, les conflits peuvent être issus d'interprétations divergentes (entre l'acheteur et le vendeur) sur la nature du transfert. L'encastrement des transactions dans des rapports sociaux et des relations de réciprocité peut générer un flou sur la nature marchande d'une cession et sa dimension définitive ou non ». Cependant, à la différence du constat fait par H. DI ROBERTO, la pratique des achats-ventes s'est poursuivie tout au long du conflit, même dans certaines zones extrêmement troublées de l'extrême ouest du pays proches de la frontière libérienne, où eurent lieu des confrontations armées entre partisans gouvernementaux et insurgés. Il est donc remarquable qu'en dépit des risques encourus pendant la période de guerre civile, ces transactions n'aient pas cessé et elles auraient même augmenté selon des témoignages concordants. Pourtant, comme avant la crise, les transactions par vente faisaient l'objet de conflits fréquents. Ces conflits semblent même avoir pris une acuité particulière au regard du problème majeur de sécurisation qui affecte les pratiques locales d'achat-vente, celui de la perception, par les acteurs locaux, de droits mais aussi de devoirs induits par la transaction (J. P. CHAUEAU *et al.*, 2014, p.8). À la différence de CHAUEAU qui rapporte que « si au sein des communautés autochtones, les femmes mariées issues d'un autre village et leurs enfants sont souvent présentés comme des « étrangers » qui n'ont pas le droit de jouir directement du patrimoine foncier des familles, cette référence à l'extranéité de l'origine est constamment mobilisée pour qualifier les allogènes et les allochtones. Cette forme d'identification de l'autre ne manque pas dans le milieu de générer des tensions fortes entre les communautés » (INTERPEACE, INDIGO CÔTE D'IVOIRE, 2018, p.35). Dans la mesure où la course au foncier pour la pratique des activités agricoles entraîne de nombreux dans la sous-préfecture de Daleu, la cohésion sociale est fragilisée par l'émergence des conflits fonciers.

Conclusion

La question du foncier rural est une préoccupation majeure pour la Côte d'Ivoire dont l'agriculture reste le pilier de son économie. La forte demande de terres agricoles entraîne diverses répercussions sur les ressources naturelles et les populations. Cette étude a abordé trois axes. D'abord, l'étude a montré un état des lieux marqué par une diversité d'acteurs, différents modes d'accès à la ressource foncière et méthodes de mise en valeur des parcelles agricoles. Ensuite, la croissance démographique et la prolifération des activités agricoles constituent les principaux facteurs révélés par cette étude. Et enfin, l'étude a également montré une pléthore de 2402 cas de conflits fonciers enregistrés par les autorités coutumières et administratives de la sous-préfecture de Daleu en 2021. Ainsi, Les conflits fonciers émergent dans la sous-préfecture de Daleu à cause de la pression foncière caractérisée par une forte demande de terres agricole. Alors, l'hypothèse générale selon laquelle l'émergence des conflits fonciers est induite par la dynamique de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Daleu est confirmée. La situation de la pression foncière dans la sous-préfecture de Daleu fait naître le problème de la gestion du foncier rural face à l'émergence des conflits fonciers qui devrait faire l'objet d'une étude dans l'ensemble des localités ivoiriennes confrontés à ce phénomène de pression foncière.

Référence bibliographique

CHAUEAU Jean-Pierre et COLIN Jean-Philippe, 2014, « La question foncière à l'épreuve de la reconstruction en Côte d'Ivoire, promouvoir la propriété privée ou stabiliser la reconnaissance sociale des droits ? », in *Les Cahiers du Pôle Foncier*, n° 6, pp. 1-24.

DI ROBERTO Hadrien, 2021, *Les conflits fonciers et leur résolution à l'échelle locale dans un contexte de marchandisation de la terre, une étude de cas dans les Hauts Terres à Madagascar*, Comité technique Foncier et Développement, Paris, 91 p.

INTERPEACE, INDIGO CÔTE D'IVOIRE, 2018, *L'étranger ne peut venir se cacher derrière une termitière et vouloir que sa tête la dépasse : analyse locale des risques et opportunités pour la cohésion sociale à l'Ouest de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, 94 p.

KOFFI Serge Léonce, 2018, *Dégueerpissement des clandestins et suivi de la dynamique de l'occupation du sol de la forêt classée de Niégré dans les Départements de Guéyo et de Sassandra*, Mémoire de Master, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 168 p.

MAMAN Illatou El Farouk Oumar, 2021, *Impacts de l'orpaillage et de l'agriculture sur la qualité des eaux du Liptako nigérien : identification des hot spots des pollutions métalliques et organiques, transferts de connaissances entre recherche et terrain*, Thèse unique de Doctorat, Université Abdou Moumouni, Niamey, 218 p.

TEWECHE Abel, 2014, « Pression démographique et compétitions foncières dans les milieux sensibles en zone Sahélienne : le cas des Monts Mandara (Extrême-Nord, Cameroun) », in *Annales de l'Université Moundou, Série A. Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, vol. 2, pp. 56-78.

WAÏGALO Abdoul Karim Diabaté, 2018, « Déterminants et persistance de l'insécurité alimentaire au Sahel : cas du Mali », in *TROPICULTURA*, vol. 36, n° 2, pp. 392-399.

YOBO Judith et NASSA Dabié Désiré Axel, 2018, « L'exploitation minière, facteur de récession de l'activité agricole à Hiré Watta en Côte d'Ivoire », in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 1, pp. 91-101.